



Geneviève BLANC
Vice-présidente déléguée à la
Prévention des Risques
Conseillère générale
Canton Anduze

Hôtel du Département
30044 Nîmes cedex 9
Tél : 04.66.76.76.65

Nîmes, le 30 septembre 2013

Monsieur le Commissaire Enquêteur
SCoT Pays Cévennes
Syndicat Mixte du Pays Cévennes
1675, chemin des Trespeaux
30100 ALES

Monsieur,

Je souhaite attirer votre attention sur le tracé du projet de voie verte Anduze, Tornac, Massillargues-Atuech, Lézan, Vézenobres.

Depuis plusieurs années la population attend avec une impatience croissante la réalisation de cette voie verte. Pour les habitants de ces communes, cette voie a deux vocations complémentaires :

- l'une qui répond à des besoins en déplacements doux quotidiens pour se rendre au collège, au travail, au marché...
- l'autre qui renforce l'aspect touristique tel que préconisé par la charte du Parc National des Cévennes (Anduze a adhéré à la charte du PNC).

Les deux projets de voies (ferrée et verte) sont présentés dans le SCoT Pays Cévennes sur le même tracé ce qui est parfaitement incompatible à ce jour. En tant qu'élue écologiste, je suis pour le renforcement et le maintien du rail chaque fois que cela est possible. Pour ce qui me concerne il serait par exemple indispensable de maintenir la ligne ferroviaire Alès-Bessèges.

En revanche, aujourd'hui, un projet de liaison ferroviaire entre Anduze et Alès n'est pas cohérent au niveau des transports en commun et n'est pas réaliste au niveau financier.

Il est important de préserver la possibilité de remettre du rail dans le futur si cela s'avère la plus pertinente des solutions. En attendant, il est tout aussi important d'avoir un projet de voie verte qui servira immédiatement à la population locale ainsi qu'aux nombreux touristes qui fréquentent notre territoire. Cela permettra de garder l'emprise publique sur cette voie aujourd'hui inutilisable en tant que voie ferrée.

Dès que le Conseil général deviendra propriétaire de la voie, je souhaite que l'Agglomération d'Alès soit porteuse de ce projet de voie verte qui s'intégrera parfaitement dans le schéma de déplacements doux du Conseil général.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Geneviève BLANC